



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Soixante-dix-huitième session
Rome, 9–10 avril 2003

CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCES-VERBAL DE LA SOIXANTE-DIX-HUITIEME SESSION

TABLE DES MATIERES

CHAPITRES	PARAGRAPHE	PAGES
I. INTRODUCTION	1-2	1
II. OUVERTURE DE LA SESSION	3-5	1
III. DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6-62	1-14
A. Adoption de l'ordre du jour	6	1
B. Sixième reconstitution des ressources du FIDA	7-9	2
C. Questions financières	10-21	2-4
D. Politique du FIDA relative aux entreprises rurales	22	5
E. Directives relatives à l'audit des projets	23	5
F. Rapport de situation sur le portefeuille des projets	24	5
G. Évaluation	25-35	6-7
H. Exposé des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP)	36-41	8-9
I. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration pour examen	42-49	9-10
J. Propositions de dons présentées au Conseil d'administration pour examen	50-54	11-12
K. Activités prévues au titre des projets 2003-2004	55	12
L. Rapport de situation sur le Programme de coopération élargie FIDA/ONG (PCE)	56	12
M. Autres questions	57-62	13-14



	PAGES
ANNEXES	
I. Liste des participants à la soixante-dix-huitième session du Conseil d'administration	15–20
II. Liste des documents soumis au Conseil d'administration à sa soixante-dix-huitième session	21–23
III. Ordre du jour	24–26

PROCES-VERBAL DE LA SOIXANTE-DIX-HUITIEME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I. INTRODUCTION

1. La soixante-dix-huitième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome les 9 et 10 avril 2003. La liste des participants figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration est saisi des documents énumérés à l'annexe II.

II. OUVERTURE DE LA SESSION

3. Le Président du FIDA, M. Lennart Båge, ouvre la soixante-dix-huitième session du Conseil d'administration en sa qualité de président de la réunion. Il évoque les travaux actuellement poursuivis par le groupe de travail ad hoc du Conseil d'administration créé sur la recommandation de la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA, et portant sur la présence du FIDA sur le terrain et ses capacités dans les pays. Des recommandations à ce sujet devraient être présentées pour examen à la soixante-dix-neuvième session du Conseil.

4. Il mentionne également la réaction positive des États membres concernant la formule interactive, substantifique et orientée vers les politiques qui a été adoptée pour les sessions des Conseil des gouverneurs et invite les Administrateurs à faire part de leurs commentaires et suggestions quant à la façon de l'améliorer encore. Le but est manifestement de faire du Conseil des gouverneurs du FIDA un lieu de dialogue et de débat sur les politiques de développement rural, en particulier dans le domaine de la lutte contre la pauvreté. Le fait qu'il ait été retenu comme thème principal de la session au niveau ministériel de l'ECOSOC qui se tiendra à Genève du 30 juin au 2 juillet 2003 témoigne de la reconnaissance mondiale croissante du rôle essentiel que joue le développement rural dans la réalisation des objectifs de développement du Millénaire. Il exprime l'espoir que les ministres des pays qui sont membres du Conseil d'administration participeront à cette session.

5. Enfin, en réponse à des questions posées sur le rôle du FIDA dans l'Irak d'après-guerre, le Président donne au Conseil l'assurance que le FIDA suivra étroitement l'évolution de la situation. La guerre n'ayant fait que commencer, il n'est pas possible de donner une indication précise sinon que l'approche retenue sera bien entendu prioritairement de nature humanitaire. Quant à la situation d'après-guerre, au relèvement et à la reconstruction à long terme, le Fonds se tiendra en contact étroit avec les donateurs, le système des Nations Unies ainsi que ses partenaires de longue date dans la région.

III. DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

6. Le Conseil d'administration examine l'ordre du jour provisoire (document EB 2003/78/R.1/Rev.1) et, à l'issue de son examen, adopte l'ordre du jour qui figure dans le document EB 2003/78/R.1/Rev.2. L'ordre du jour est joint en annexe III.



B. Sixième reconstitution des ressources du FIDA (point 3 de l'ordre du jour)

a) Rapport sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA

7. Le Conseil d'administration examine le rapport sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2003/78/R.2) et prend acte de l'adoption par le Conseil des gouverneurs de la résolution 130/XXVI et de l'annexe A à la résolution, mise à jour et indiquant pour chaque État membre les contributions versées et les annonces de contribution faites à la sixième reconstitution au 12 mars 2003.

b) État des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA

8. Le Conseil d'administration examine ensuite l'état des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2003/78/R.3). Les Administrateurs notent que, au 31 mars 2003, le montant global des annonces de contribution, y compris les contributions complémentaires, se chiffrait à l'équivalent de 491 millions de USD, soit 88% du montant cible de 560 millions de USD. En réponse à une question, les Administrateurs sont informés que plusieurs pays doivent encore annoncer leur contribution à la sixième reconstitution. Compte tenu des apports de ces pays à la précédente reconstitution, il devrait être possible d'atteindre un niveau d'environ 520 millions de USD, ce qui laisserait un écart de quelque 7% seulement, considéré comme normal par rapport aux autres reconstitutions.

9. À cet égard, il est rappelé que les États membres disposent d'un délai de six mois – qui expirera le 18 août 2003 – pour annoncer ou augmenter leur contribution à la reconstitution et pour que ces annonces soient prises en compte dans le calcul des voix afférentes à la sixième reconstitution. Les États membres sont également encouragés à procéder au versement anticipé de leur contribution avant la prise d'effet de la reconstitution, qui aura lieu lorsque le montant des instruments de contribution déposés par les États membres représentera l'équivalent de 50% du total des contributions à la reconstitution.

C. Questions financières (point 4 de l'ordre du jour)

a) État des contributions à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA

10. Le Conseil d'administration examine l'état des contributions à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2003/78/R.4 et additif), notant que les instruments de contribution déposés, y compris les versements en espèces et sous forme de billets à ordre au titre d'annonces non accompagnées d'instruments de contribution, se montent à 79% du total des annonces de contribution. Le Conseil se félicite du récent versement par les États-Unis de l'intégralité de leur contribution à la cinquième reconstitution. Les États membres qui ne se sont pas encore acquittés de leur contribution sont instamment invités à le faire d'ici la fin de l'année, car en cas de retards il faudrait réduire le programme de prêts prévu pour 2003.

b) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA

i) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2002

11. Le Conseil examine le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2002 (document EB 2003/78/R.5 et additif), notant que le produit global des placements en 2002 se montait à 26 millions de USD, ce qui représente un taux de rendement net de 1,26%, chiffre à comparer à la perte globale sur les placements de 43 millions de USD enregistrée en 2001. En conformité avec la nouvelle politique de placement, le Conseil prend acte du fait qu'à la fin de l'année, le nombre des mandats d'actions a été réduit à deux, représentant 9,5% de l'ensemble du portefeuille de placements,

et que les nouvelles dispositions seraient pleinement appliquées lorsque seront effectués les placements dans la catégorie d'actifs correspondant aux obligations indexées sur l'inflation. Il est en outre noté que la politique de placement sera réexaminée en 2003 quant à la sécurité des placements, à la gestion de l'actif et du passif ainsi qu'aux modalités de compte rendu au Conseil d'administration.

- ii) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les deux premiers mois de 2002

12. Le Conseil d'administration examine ensuite le rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les deux premiers mois de 2003 (document EB 2003/78/R.6), faisant aussi apparaître un taux de rendement net positif, qui s'est traduit par un produit global des placements de 14 millions de USD.

c) Ressources disponibles pour engagement

13. Le Conseil d'administration examine les ressources disponibles pour engagement (document EB 2003/78/R.7 et additif) et approuve le recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA) à concurrence de 77,3 millions de USD. Il note que, compte tenu des entrées nettes attendues au 1^{er} avril, le recours total au PEA à l'issue de la présente session du Conseil s'établira à environ 284 millions de USD. Les Administrateurs accueillent avec satisfaction le fait que le montant additionnel utilisé au titre du PEA en 2003 devrait se chiffrer à 90 millions de USD, ce qui est nettement inférieur au niveau de l'année précédente. Cela conforterait la tendance à la réduction du recours au PEA que l'on peut observer en comparant le chiffre de 154 millions de USD requis en 2001 et de 124 millions de USD en 2002.

d) Règlement des arriérés de la République démocratique du Congo

14. Le Conseil d'administration prend connaissance des renseignements figurant dans le document EB 2003/78/R.8 sur le règlement des arriérés de la République démocratique du Congo et approuve le plan de règlement suivant, qui tient compte de la politique du FIDA concernant le maintien de la valeur actuelle nette (VAN) de l'encours de ses créances:

- “a) affectation de 1 500 000 USD provenant d'un don de 2 713 086 USD fourni par la Belgique à la réduction des arriérés en cours, avec effet immédiat;
- b) affectation du solde du don fourni par la Belgique, à savoir 1 213 086 USD, au remboursement des sommes à recevoir au titre des trois projets financés dans le pays (voir le paragraphe 5 du document EB 2003/78/R.8) à mesure de leurs échéances, en commençant par les paiements exigés au premier semestre de 2003, et jusqu'à épuisement des fonds disponibles;
- c) consolidation des arriérés restants et rééchelonnement de leur remboursement sur une période de trois ans, avec un différé d'amortissement de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2003;
- d) règlement des arriérés sur une base semestrielle, à compter du 1^{er} juin 2005; les paiements comprendront également les intérêts accumulés pendant la période de consolidation, et seront calculés sous la forme de six versements semestriels de 1 472 978 USD chacun, exigibles aux dates suivantes: 1^{er} juin 2005, 1^{er} décembre 2005, 1^{er} juin 2006, 1^{er} décembre 2006, 1^{er} juin 2007 et 1^{er} décembre 2007, avec un intérêt annuel de 4,2%.”

e) **Rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts**

15. En prenant connaissance du rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts (document EB 2003/78/R.9 et additif), le Conseil d'administration note que l'augmentation globale de 10,7 millions de USD enregistrée fin 2002 par rapport à la fin de l'année précédente a été depuis réduite de 6,5 millions de USD. Les Administrateurs constatent qu'un groupe restreint de pays (essentiellement d'Afrique, et un pays d'Amérique latine) ayant des arriérés de longue date concentrent 77,7% du montant total des impayés et se félicitent des efforts déployés par le Fonds pour limiter les arriérés.

f) **États financiers vérifiés du FIDA pour 2002**

16. Conformément à l'article XII-6 du Règlement financier du FIDA, le Conseil d'administration examine les états financiers vérifiés du FIDA pour 2002 (document EB 2003/78/R.10), le rapport du Commissaire aux comptes ainsi que la recommandation y relative du Comité d'audit, et décide de soumettre les états au Conseil des gouverneurs pour approbation à sa vingt-septième session. L'Administrateur pour la Suisse demande que dans la présentation du programme de travail et budget administratif toutes les recettes et dépenses soient encore simplifiées pour en faciliter l'examen. À cet égard, le Conseil d'administration est informé que le Comité d'audit a demandé au Commissaire aux comptes d'organiser un séminaire sur la présentation et l'examen consécutif des états financiers, afin d'étudier les moyens de simplifier le document et d'en faciliter l'analyse. Ce séminaire portera aussi sur le niveau des réserves au regard des fluctuations des taux de change et sur le portefeuille d'actions, ce qui servira de base à une étude plus approfondie dont les résultats seront présentés au Conseil d'administration en septembre 2004.

g) **Besoins de financement au titre du vingt-quatrième tirage sur les contributions des membres en 2003**

17. Le Conseil d'administration examine les renseignements présentés dans le document EB 2003/78/R.11 et, conformément à la section 5 c) de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA et à l'article V du Règlement financier du FIDA, approuve le tirage en mai 2003 du solde de 39% des contributions à la cinquième reconstitution pour faire face aux décaissements au titre des prêts et dons pour l'année 2003. Il autorise le recours aux liquidités du Fonds pour financer en 2003 les besoins de décaissement non couverts par ce tirage. Le Conseil autorise le Président à prendre les mesures nécessaires.

h) **Rapport du Comité d'audit**

18. Le rapport du Comité d'audit relatif à ses quatre-vingtième et quatre-vingt-unième réunions (document EB 2003/78/R.12) est présenté par son président par intérim. Le Conseil approuve le rapport ainsi que, sur la recommandation du Comité, les honoraires du Commissaire aux comptes s'élevant à 130 000 EUR. Il prend également note avec satisfaction de l'initiative du comité de mettre en adjudication le contrat des services de dépositaire mondial, ce qui s'est traduit par le transfert des placements du Fonds à un nouveau dépositaire mondial, Northern Trust, et par une économie sur les frais de garde estimée à 2,6 millions de USD.

i) **Nomination des membres du Comité d'audit**

19. Le Conseil d'administration se penche sur les informations contenues dans le document EB 2003/78/R.13, indiquant que le mandat des membres sortants du Comité d'audit vient à expiration et invitant le Conseil à désigner neuf membres au Comité d'audit pour un mandat de trois ans expirant en avril 2006.

20. Le Conseil approuve en conséquence la nomination des membres ci-après au Comité d'audit:

Liste A: Autriche, France, Japon et Pays-Bas

Liste B: Algérie et Venezuela

Liste C:

Sous-liste C1: Égypte

Sous-liste C2: Pakistan (pour l'année 2003)

République de Corée (pour les années 2004 et 2005)

Sous-liste C3: Argentine (pour l'année 2003)

Guatemala ((pour les années 2004 et 2005)

21. Il est en outre rappelé que, conformément à une décision prise par le Conseil d'administration à sa soixante et unième session, la présidence du Comité reviendra automatiquement à la liste A. Le nouveau Comité d'audit est donc invité à élire son président conformément à cette décision. Le Conseil d'administration sera informé à sa soixante-dix-neuvième session de la nomination du nouveau président.

D. Politique du FIDA relative aux entreprises rurales (point 5 de l'ordre du jour)

22. Le document sur la politique du FIDA relative aux entreprises rurales (document EB 2003/78/R.14) est salué par le Conseil qui le juge excellent et félicite la Direction de cette initiative. Le Conseil souscrit à la stratégie des quatre piliers décrite dans le document et souligne l'importance des services financiers pour les petites entreprises et particulièrement pour les femmes. Le rôle de l'accès aux marchés et de l'infrastructure rurale, surtout dans les zones reculées, est mis en relief, tout comme l'environnement institutionnel favorable, considéré comme l'élément primordial des politiques de développement de la petite entreprise. On estime que le document constitue une feuille de route et que les travaux se poursuivront afin de mettre en œuvre la politique dans le contexte de l'évolution des stratégies régionales du FIDA.

E. Directives relatives à l'audit des projets (point 6 de l'ordre du jour)

23. Le Conseil d'administration examine les directives relatives à l'audit des projets (document EB 2003/78/R.15) et prend connaissance du rapport du président par intérim du Comité d'audit sur l'examen de celles-ci par le Comité. Il approuve ensuite les directives avec les modifications proposées par le Comité (EB 2003/78/R.15/Rev.1), qui entrent immédiatement en vigueur. Le Conseil d'administration autorise également le Président à apporter périodiquement aux directives les modifications mineures qu'il jugera nécessaires. Enfin, il note que le Président approuvera ultérieurement les procédures opérationnelles.

F. Rapport de situation sur le portefeuille des projets (point 7 de l'ordre du jour)

24. Les Administrateurs accueillent favorablement à la fois le contenu et la qualité du rapport de situation sur le portefeuille de projets (document EB 2003/78/R.16) et formulent l'espoir que les mesures prises par le FIDA en ce qui concerne les audits de projet, le renforcement des capacités dans les pays et les dispositions relatives au S&E auront un impact positif sur la performance future du portefeuille. S'agissant des questions de supervision et du rôle des institutions coopérantes, il est noté qu'il faut considérer ces aspects dans le contexte plus large de la concrétisation de l'impact grâce à un appui à l'exécution, lequel est de plus en plus assuré par des dispositifs locaux et des mécanismes régionaux mis en place avec l'aide du FIDA. L'attention du Conseil est également attirée sur l'évaluation en cours des arrangements de supervision du FIDA, dont on peut attendre les résultats

avant la fin de 2003. Les Administrateurs marquent un intérêt particulier pour les conclusions dégagées des études de cas sur la gestion des projets qui seront publiées plus tard dans l'année, ainsi que pour le plan d'action relatif à la problématique hommes-femmes dont la mise en œuvre vient d'être lancée. Il est aussi pris note que les futurs rapports sur le portefeuille contiendront des informations sur le déroulement de la mise en œuvre de ce plan.

G. Évaluation (point 8 de l'ordre du jour)

a) Rapport annuel sur l'évaluation

25. Le Conseil d'administration examine le rapport annuel sur l'évaluation (document EB 2003/78/R.18) qui présente un récapitulatif des activités d'évaluation du FIDA en 2002, un aperçu des principales composantes du rapport annuel relatif aux résultats et à l'impact des opérations du FIDA et un compte rendu des activités du Comité de l'évaluation. Les Administrateurs se félicitent à la fois de la qualité du document et des travaux dont il rend compte. Le Conseil prend acte du caractère complet du programme de travail annuel du Bureau de l'évaluation pour 2003, figurant à l'annexe II du document. À cet égard, il exprime l'avis que le niveau des ressources humaines et financières dont disposait le Bureau de l'évaluation (OE) au cours d'une année donnée devrait être une des considérations primordiales lors de l'établissement du programme de travail annuel. Le Conseil invite également OE à réfléchir sur le volume de travail lié à l'évaluation externe indépendante et sur ses conséquences sur les programmes de travail de 2003 et 2004.

26. Au cours des débats, le Président du Comité de l'évaluation évoque la question de l'organisation de visites sur les sites de projets sur le terrain à l'intention des Administrateurs. Il est assuré au Conseil que la Direction non seulement appuie cette proposition mais est déjà en train d'étudier la meilleure façon de la mettre en œuvre.

b) Évaluation externe indépendante des opérations du FIDA

27. Le Conseil d'administration examine le projet de mandat (EB 2003/78/R.43) élaboré par M. Peter Smith, consultant retenu par le Comité de l'évaluation en décembre 2002 pour exécuter cette tâche. Le Conseil examine également le rapport du Président du Comité de l'évaluation sur l'évaluation externe indépendante, publié sous la cote EB 2003/78/R.45.

28. Le Conseil décide que l'évaluation externe indépendante sera conduite sous la supervision générale du Directeur du Bureau de l'évaluation, au nom du Conseil d'administration, à qui il rendra compte, et conformément aux dispositions prévues dans le rapport. Le Conseil approuve la création d'un comité de pilotage, composé de représentants des États membres du FIDA, qui aura une fonction consultative auprès du directeur d'OE et de l'équipe de consultants sélectionnée pour exécuter l'évaluation.

29. Le Conseil décide également que le Directeur d'OE établira le cadre de référence détaillé de l'évaluation externe indépendante et le soumettra au comité de pilotage pour examen et approbation d'ici fin mai 2003. Le Directeur d'OE gérera également le processus de sélection de l'équipe d'évaluation externe indépendante qui sera recrutée collectivement par voie d'appel à la concurrence publique et internationale. L'équipe sera sélectionnée compte tenu, entre autres critères, de l'équilibre régional, de la langue, du sexe et de la compétence professionnelle de ses membres.

30. Le Conseil approuve le financement de l'évaluation externe et le plafond de 1,7 million de USD, y compris les contributions bilatérales, dont il est assorti. Le Directeur d'OE est invité à proposer le budget de l'évaluation externe à la soixante-dix-neuvième session du Conseil d'administration, qui se tiendra en septembre 2003. À cet égard, le Conseil autorise toutefois le Directeur d'OE à engager des dépenses, si besoin est, avant sa soixante-dix-neuvième session. Comme



l'a approuvé le Conseil des gouverneurs à sa vingt-sixième session, tout financement nécessaire après réception des contributions volontaires pour financer l'évaluation externe indépendante du FIDA figurera comme dépense exceptionnelle dans le budget administratif du FIDA pour 2003.

c) Politique d'évaluation du FIDA

31. Le Conseil d'administration examine la politique d'évaluation du FIDA (document EB 2003/78/R.17), élaborée par le Secrétariat à la demande de la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA, et félicite la Direction de la diligence avec laquelle elle s'est acquittée de cette tâche. Il examine également le rapport du Comité de l'évaluation y relatif (document EB 2003/78/R.44), qui prend en considération les amendements recommandés par le Comité. Au cours du débat, d'autres amendements sont proposés (document EB 2003/78/C.R.P.1), et le Conseil approuve la politique avec les amendements examinés qui figurent dans le document EB 2003/78/R.17/Rev.1. Enfin, le Conseil d'administration convient aussi de la nécessité de revoir le règlement interne et le mandat du Comité de l'évaluation, ce dont il charge le Comité, étant entendu que celui-ci lui soumettra ses propositions à une future session du Conseil.

d) Nomination du Directeur du Bureau de l'évaluation

32. Le Conseil d'administration examine la candidature de M. Luciano Lavizzari au poste de Directeur du Bureau de l'évaluation du FIDA (document EB 2003/78/R.17/Add.1), et félicite la Direction d'avoir engagé promptement le processus afin d'assurer le passage harmonieux à la nouvelle politique d'évaluation. Prenant en compte la valeur professionnelle dont fait preuve M. Lavizzari en qualité de directeur d'OE et le fait qu'il ait été recruté à ce poste sur concours, le Conseil d'administration approuve à l'unanimité sa candidature. M. Lavizzari sera donc nommé par le Président aux fonctions de directeur d'OE pour un mandat de cinq ans à compter du 1^{er} mai 2003.

e) Nomination des membres du Comité de l'évaluation

33. Le Conseil d'administration examine les informations figurant dans le document EB 2003/78/R.19 au sujet de l'expiration du mandat des membres du Comité qui invitent le Conseil à nommer les neuf membres du Comité de l'évaluation pour un mandat de trois ans, arrivant à expiration en avril 2006.

34. Le Conseil approuve ensuite la nomination des membres suivants au Comité de l'évaluation:

Liste A: Allemagne, Belgique, Canada et Suisse

Liste B: Indonésie et Nigéria

Liste C:

Sous-liste C1: Cameroun

Sous-liste C2: Inde

Sous-liste C3: Brésil (pour les années 2003 et 2004)
Mexique (pour l'année 2005)

35. Il est rappelé que, par décision prise à la soixante et unième session du Conseil d'administration, la présidence du Comité revient automatiquement aux listes B et C. Le nouveau Comité de l'évaluation est donc invité à élire son président conformément à cette décision. Le Conseil d'administration sera informé de la nomination du nouveau président à sa soixante-dix-neuvième session.



H. Exposé des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP) (point 9 de l'ordre du jour)

36. Conformément à la nouvelle politique approuvée à sa soixante-dix-huitième session, le Conseil d'administration examine les cinq COSOP qui lui sont présentés pour examen.

a) Guatemala

37. Le Conseil d'administration examine le COSOP pour le Guatemala (document EB 2003/78/R.20), auquel il exprime son soutien. Le Secrétariat confirme qu'il s'agit d'une proposition issue de l'accord auquel le groupe consultatif du Guatemala est parvenu lors de sa réunion de février 2002 à la Banque interaméricaine de développement à Washington, D.C. En ce qui concerne le régime foncier, il est indiqué que le Gouvernement du Guatemala traite cette question par le biais du fonds d'investissement foncier. Le Secrétariat explique aussi que lors de la formulation du projet et des missions d'examen préalable, une étroite coordination sera assurée avec les organismes de coopération multilatéraux et bilatéraux. Répondant à la question de savoir si l'intervention du FIDA réduira l'impact négatif des cours du café sur les petits producteurs, le Conseil est informé que la stratégie de production proposée vise à diversifier les activités. S'agissant de l'augmentation jugée nécessaire des ressources destinées à la lutte contre la pauvreté dans le pays, les Administrateurs sont informés que la participation de la société civile, des ONG et du secteur privé sera assurée par le processus de privatisation des services promu par le programme du FIDA. Enfin, le Conseil apporte son appui à la stratégie du programme tendant à renforcer les conseils locaux de développement établis en vertu de la loi de décentralisation.

b) Guinée-Bissau

38. Le Conseil d'administration examine le COSOP pour la Guinée-Bissau (document EB 2003/78/R.21), auquel les membres du Conseil expriment leur ferme soutien. On se félicite de la façon dont y sont traités les problèmes rencontrés par le pays pendant l'après-guerre. On exprime toutefois le regret que les questions de la commercialisation des produits et des activités à valeur ajoutée n'y aient pas reçu une attention suffisante. Il est expliqué que le FIDA donne la priorité à la relance de la production agricole pour répondre aux besoins de la sécurité alimentaire. Le problème de la commercialisation et des activités à valeur ajoutée sera traité ultérieurement en collaboration avec les programmes existants et futurs.

c) Roumanie

39. Le Conseil d'administration examine le COSOP pour la Roumanie (document EB 2003/78/R.22). Tout en louant la stratégie proposée, plusieurs Administrateurs estiment qu'elle devrait être considérée dans la perspective de l'accession de la Roumanie à l'Union européenne (UE) attendue pour 2007 et de l'aide intensive que l'UE apporte actuellement au renforcement des institutions du pays de façon à ce qu'il satisfasse aux conditions d'accession. La capacité de la Roumanie à absorber pleinement l'aide disponible fait également l'objet d'un débat. Le Conseil souligne qu'il est nécessaire de faire participer le secteur privé aux programmes en cours et futurs du FIDA, notamment les banques privées en tant que pourvoyeurs de financement ruraux, ainsi que de travailler en consultation permanente avec les autres donateurs intéressés qui œuvrent dans le pays. Il est noté par ailleurs que l'aide du FIDA envisagée au titre du Mécanisme flexible de financement (MFF) devra être réexaminée à la lumière des résultats de l'examen du MFF en cours. Le Conseil est informé que ce COSOP, qui couvre la période 2004 à 2006, est le premier pour la Roumanie et que lorsque l'accession à l'UE sera effective, la stratégie du Fonds sera révisée en conséquence. Une autre série de consultations portant sur le bilan à mi-parcours du projet en cours d'exécution aura lieu dans le pays dans le courant du mois et les parties prenantes y seront informées des questions soulevées par le Conseil d'administration.



d) **Sri Lanka**

40. Le Conseil d'administration examine le COSOP pour le Sri Lanka (document EB 2003/78/R.23/Rev.1). Il convient qu'il n'est pas indispensable dans l'immédiat que le FIDA cible son action sur les zones de conflit, qui semblent avoir davantage besoin d'aide d'urgence. Il doit néanmoins assortir, dans la mesure du possible, toutes ses opérations d'activités de prévention des conflits et de rétablissement de la paix, notamment dans les zones situées à la périphérie de la région en conflit dans la zone sèche, le secteur des plantations et la zone côtière. Dans ces régions, le FIDA doit s'efforcer d'appliquer des approches novatrices et reproductibles. Il doit aussi veiller à adopter des mesures destinées à éviter les annulations de prêt, par exemple la simplification de la conception des projets, le renforcement des capacités et les mécanismes de financement direct, qui encouragent l'appropriation par les bénéficiaires.

e) **Viet Nam**

41. Lors de l'examen du COSOP pour le Viet Nam (document EB 2003/78/R.24), le Conseil d'administration félicite le FIDA de la qualité du document et relève ses objectifs ambitieux. Le Conseil invite également la division à examiner et à traiter les questions suivantes: l'opportunité d'éviter la création de structures de gestion parallèles; l'application d'une approche visant à intégrer le souci de l'égalité entre les sexes de préférence aux programmes spéciaux ciblés sur les femmes; l'octroi de la priorité à la région des plateaux du centre pour les futurs projets financés par le FIDA et l'étude de formules novatrices destinées à renforcer la supervision des projets en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement et/ou des partenaires locaux.

I. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration pour examen (point 10 de l'ordre du jour)

42. Le Conseil d'administration prend note du rapport oral informant les Administrateurs que le prêt au Nigéria pour le programme de gestion communautaire des ressources naturelles - Delta du Niger que le Conseil a approuvé à sa précédente session sans négociations préalables, a depuis lors été négocié. Les garanties supplémentaires présentées à la soixante-dix-septième session du Conseil d'administration ont été obtenues sans changement important.

43. Le Conseil d'administration examine les propositions de projets/programmes ci-dessous:

a) **Afrique I**

i) *Cameroun: Programme national de développement des racines et tubercules*

44. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2003/78/R.25 ainsi que ses additif et supplément et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Cameroun un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à neuf millions six cent mille droits de tirage spéciaux (9 600 000 DTS) venant à échéance le 15 février 2043 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”



ii) *Tchad: Projet de développement rural du Kanem*

45. Le Conseil d'administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2003/78/R.26 ainsi que ses additif et supplément et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Tchad un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à neuf millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (9 500 000 DTS) venant à échéance le 15 décembre 2042 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

iii) *Sénégal: Projet de développement agricole de Matam – Phase II*

46. Le Conseil d'administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2003/78/R.27 ainsi que ses additif et supplément et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Sénégal un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à neuf millions cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (9 150 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} février 2043 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

b) **Asie et Pacifique**

Bangladesh: Projet d'appui à la microfinance et de soutien technique

47. Le Conseil d'administration étudie la proposition de projet contenue dans le document EB 2003/78/R.28 ainsi que ses additif et supplément et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République populaire du Bangladesh un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à onze millions neuf cent mille droits de tirage spéciaux (11 900 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} avril 2043 et avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

48. L'Administrateur pour le Danemark déclare que son gouvernement n'est pas en mesure de s'associer au consensus sur l'approbation du projet proposé pour le Bangladesh tel qu'il est actuellement conçu.

c) **Amérique latine et Caraïbes**

Nicaragua: Programme de développement économique dans la région aride du Nicaragua

49. Le Conseil d'administration étudie la proposition de programme contenue dans le document EB 2003/78/R.31 ainsi que ses additif et supplément et adopte la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Nicaragua un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix millions deux cent cinquante mille droits de tirage spéciaux



(10 250 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} février 2043 et avant cette date. Ce prêt est assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

J. Propositions de dons présentées au Conseil d'administration pour examen (point 11 de l'ordre du jour)

50. Le Conseil d'administration examine les propositions de dons ci-après:

a) Dons d'assistance technique pour la recherche et la formation agricoles menées par des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI

51. Le Conseil d'administration examine les propositions de dons présentées dans le document EB 2003/78/R.34, et convient de soutenir trois programmes de recherche agricole destinés à être réalisés par des centres affiliés au GCRAI en adoptant les résolutions suivantes:

“DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme visant à renforcer les activités de recherche-développement destinées à améliorer la commercialisation des produits du secteur des petits ruminants et la création de revenus dans les zones arides de l'Amérique latine, accordera un don ne dépassant pas un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) au Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme visant à améliorer la création de revenus à l'intention des communautés forestières dans le cadre du portefeuille de prêts du FIDA dans la région Asie et Pacifique, accordera un don ne dépassant pas neuf cent mille dollars des États-Unis (900 000 USD) au Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme visant à intégrer, amplifier et reproduire des technologies à l'intention de cultivateurs de pommes de terre dont les ressources sont maigres, accordera un don ne dépassant pas huit cent mille dollars des États-Unis (800 000 USD) au Centre international de la pomme de terre (CIP) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

b) Dons d'assistance technique pour la recherche et la formation agricoles menées par des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

52. Le Conseil d'administration examine les propositions de dons présentées dans le document EB 2003/78/R.35, et convient de soutenir quatre programmes de recherche agricole destinés à être réalisés par des centres non affiliés au GCRAI en adoptant les résolutions suivantes:

“DÉCIDE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie le Programme pour la promotion de la productivité et du commerce des fruits et légumes: Initiative contre la mouche du vinaigre africaine (AFFI), accordera un don ne dépassant pas un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) au Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (CIPE) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions



présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie le Programme d'évaluation participative, d'adaptation et d'adoption de technologies de gestion des nutriments respectueuses de l'environnement, destinées aux agriculteurs pauvres en ressources (ANMAT) - Phase II, accordera un don ne dépassant pas un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) au Centre international de développement des engrais (IFDC) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie le Programme de production biologique de plantes médicinales, aromatiques et tinctoriales sous-utilisées en vue de promouvoir des moyens de subsistance durables en milieu rural en Asie du Sud, accordera un don ne dépassant pas un million quatre cent mille dollars des États-Unis (1 400 000 USD) à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds, dans le but de financer en partie le Programme d'élaboration et de mise en service d'un système d'information et d'aide aux décisions pour la production céréalière dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, accordera un don ne dépassant pas neuf cent mille dollars des États-Unis (900 000 USD) au Centre international de développement des engrais (IFDC), selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

c) Don d'assistance technique en faveur de la Société andine de développement (SAD) pour le Programme régional à l'appui des populations indigènes du bassin de l'Amazone (PRAIA) - Phase III

53. Le Conseil d'administration examine la proposition de don contenue dans le document EB 2003/78/R.36, et approuve le don d'assistance technique en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que, dans le but de financer en partie le programme régional à l'appui des populations indigènes du bassin de l'Amazone (PRAIA) - Phase III pour trois ans, commençant en mai 2003, le Fonds accordera un don d'un montant ne dépassant pas huit cent mille dollars des États-Unis (800 000 USD) à la Société andine de développement (SAD) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

d) Don d'assistance technique en faveur du Marché commun du Cône Sud (MERCOSUR) pour le Programme d'appui aux institutions et aux actions gouvernementales visant à réduire la pauvreté rurale dans la zone MERCOSUR

54. Le Conseil d'administration examine la proposition de don contenue dans le document EB 2003/78/R.37/Rev.1, et approuve le don d'assistance technique en adoptant la résolution suivante:

“DÉCIDE: Que dans le but de financer en partie pour trois ans, à compter de septembre 2003, le Programme d'appui aux institutions et actions gouvernementales visant à réduire la pauvreté rurale dans la zone MERCOSUR, le Fonds accordera un don d'un montant ne dépassant pas huit cent mille dollars des États-Unis (800 000 USD) au Marché commun du Cône Sud (MERCOSUR) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et



conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.”

K. Activités prévues au titre des projets 2003-2004 (point 12 de l'ordre du jour)

55. Le Conseil d'administration examine les activités prévues au titre des projets pour 2003 et 2004, présentées dans le document EB 2003/78/R.38, et prend note des informations qui sont fournies sur les projets et programmes dans la réserve. Les directeurs se félicitent de la vue d'ensemble que le document donne de la réserve de projets et de ses liens avec le cadre stratégique du FIDA.

L. Rapport de situation sur le Programme de coopération élargie FIDA/ONG (PCE) (point 13 de l'ordre du jour)

56. Le Conseil d'administration prend note du rapport de situation sur le Programme de coopération élargie FIDA/ONG (PCE), présenté dans le document EB 2003/78/R.39. En 2002, les activités du PCE ont été axées sur le renforcement des capacités des bénéficiaires et de leurs organisations, ainsi que sur le développement des institutions destiné à permettre aux ruraux pauvres d'améliorer leurs moyens de subsistance.

M. Autres questions (point 14 de l'ordre du jour)

a) Répartition géographique du personnel du FIDA

57. En réponse à une demande formulée à sa précédente session, le Conseil examine la répartition géographique du personnel du FIDA (documents EB 2003/78/R.40 et EB 2003/78/INF.6). Durant le débat, les Administrateurs prennent note de l'assurance donnée par la Direction qu'aucun effort ne serait épargné pour recruter les meilleurs candidats possibles tout en veillant à assurer une répartition équitable sur le plan géographique et entre les sexes. À cet égard, les Administrateurs invitent instamment la Direction à poursuivre ses efforts en les renforçant.

b) Accord de coopération avec l'Association des anciens fonctionnaires de la FAO et des autres organisations des Nations Unies (FFOA)

58. Le Conseil d'administration approuve la recommandation relative à l'établissement d'un accord de coopération avec l'Association des anciens fonctionnaires de la FAO et des autres organisations des Nations Unies (FFOA), tel qu'il est énoncé dans le document EB 2003/78/R.41.

c) Élection de représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA (document EB 2003/78/R.42)

59. Le Conseil d'administration élit M. B. Dunnzloff d'Allemagne premier suppléant et M. M.S.M. Ali Harbi du Soudan second suppléant, pour représenter le Conseil des gouverneurs du Fonds au Comité des pensions du personnel du FIDA. Aux côtés de M. Y. Tensue d'Érythrée, membre actuel, les deux suppléants siégeront jusqu'à la fin du mandat en cours, c'est-à-dire le 30 septembre 2004.

d) Rapport intérimaire sur le Programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique)

60. Le Conseil d'administration prend note du rapport oral sur l'état d'avancement du Programme de transformation stratégique concernant le calendrier d'exécution présenté à la soixante-dix-septième session du Conseil en décembre 2002. Les Administrateurs se félicitent du fait que la première étape clé, celle de l'application d'un processus intégré automatisé d'achat, de paiement et de comptabilité de



tous les biens et services acquis pour le siège, ait été atteinte dans le délai prévu, c'est-à-dire le 1^{er} avril 2003. Le Conseil est également informé que les principes de décentralisation approuvés à sa soixante-dix-sept session en décembre 2002 sont en cours d'application, ce qui met ainsi en place les bases d'un nouveau processus budgétaire reposant sur les activités et leur suivi, en s'attachant aux résultats au regard des allocations budgétaires et des dépenses, plutôt qu'aux catégories administratives.

e) **Rapport de situation sur les locaux du siège du FIDA**

61. Le Conseil d'administration prend note de la mise à jour orale concernant le programme de rénovations du siège du Fonds selon lequel les soixante-dix-neuvième et quatre-vingtième sessions du Conseil d'administration se tiendront au siège du Programme alimentaire mondial.

f) **Approbation de la diffusion des documents**

62. Le Conseil d'administration autorise la mise en circulation des documents approuvés à sa soixante-dix-huitième session, et note que ces documents seront ensuite diffusés sur le site public web du FIDA.



IFAD
INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT
Executive Board – Seventy-Eighth Session
Rome, 9-10 April 2003

**قائمة بالمشاركين في الدورة الثامنة والسبعين
للمجلس التنفيذي**

**LIST OF PARTICIPANTS AT THE SEVENTY-EIGHTH SESSION
OF THE EXECUTIVE BOARD**

**LISTE DES PARTICIPANTS A LA SOIXANTE-DIX-HUITIEME SESSION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**LISTA DE LOS PARTICIPANTES EN EL 78º PERÍODO DE SESIONES
DE LA JUNTA EJECUTIVA**



عضو

Member
Membre
Miembro

عضو مناوب

Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente

List A

Canada

Charles PARKER
Counsellor (Development)
Alternate Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

France

Alain GUILLOUËT
Ministre Conseiller
Chef de la Mission économique
Ambassade de France en Suisse
Berne

Germany

Bernd DUNNZLAFF
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Federal Republic of Germany
to IFAD
Rome

Italy

Augusto ZODDA
Directeur général
Affaires générales, personnel et
processus organisationnels
Ministère de l'économie et des finances
Département du Trésor
Rome

Ireland

John Francis COGAN
Ambassador of Ireland to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Belgium

Bernard DE SCHREVEL
Premier Secrétaire
Coopération internationale
Représentant permanent suppléant
du Royaume de Belgique
auprès du FIDA
Rome

Switzerland

Lothar CAVIEZEL
Ministre
Représentant permanent de la
Confédération suisse auprès
des Organisations des
Nations Unies
Rome

Austria

Klaus OEHLER
Deputy Director
International Finance
Institutions
Federal Ministry of Finance
Vienna



ANNEXE I

عضو

Member
Membre
Miembro

عضو مناوب

Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente

Japan

Masaharu SATO
Counsellor
Embassy of Japan
Rome

Denmark

Jorgen MAERSK-PEDERSEN
Minister
Permanent Representative of the
Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Netherlands

Jeroen T.M.G. STEEGHS
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of The Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

United Kingdom

Peter REID
First Secretary (Senior Rural
Livelihoods Adviser)
Alternate Permanent Representative
of the United Kingdom to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Sweden

Michael ODEVALL
Minister
Permanent Representative of the
Kingdom of Sweden to IFAD
Rome

Norway

Margaret SLETTEVOLD
Minister Counsellor
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to IFAD
Rome

United States

Mark M. JASKOWIAK
Director
Office of Specialized
Development Institutions
Department of the Treasury
Washington, D.C.

Australia



عضو

Member
Membre
Miembro

عضو مناوب

Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente

LIST B

Kuwait

Hesham I. AL-WAQAYAN
Deputy Director-General
Operations and Disbursement
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

Nigeria

Gabriel LOMBIN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Saudi Arabia

Ahmad Ben Souleiman AL-AQUIL
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

Venezuela

Carlos POZZO BRACHO
Ministro Consejero
Representante Permanente Adjunto
de la República Bolivariana de
Venezuela ante los Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

United Arab Emirates

Majed Ali Ahmed OMRAN AL SHAMSI
Assistant Director
Revenue Department
Ministry of Finance and Industry
Dubai

Indonesia

Natigor SIAGIAN
Assistant Minister for Agriculture
Director of the Bureau for
International Cooperation
Department of Agriculture
Jakarta

Algeria

Larbi BOUMAZA
Directeur d'études
Direction générale du budget
Ministère des finances
Alger



عضو

**Member
Membre
Miembro**

عضو مناوب

**Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente**

LIST C

SUB-LIST C1 - Africa

Cameroon

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Cameroun
auprès du FIDA
Rome

Egypt

Mariam MOUSA
Minister Plenipotentiary
for Agricultural Affairs
Deputy Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Sudan

Mohamed Hassan JUBARA MOHAMED
Director-General
International Cooperation and
Investment Administration
Ministry of Agriculture and Forestry
Khartoum

Mozambique

Abel GONÇALVES LOPES
Executive Director
Institute for the Management
of State Shares
Maputo

LIST C

SUB-LIST C2 - Europe, Asia and the Pacific

China

MA Shiqing
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
People's Republic of China to the
United Nations Agencies for Food
and Agriculture
Rome

Pakistan

Zafar A. HILALY
Ambassador of the Islamic Republic
of Pakistan to IFAD
Rome



ANNEXE I

عضو

Member
Membre
Miembro

عضو مناوب

Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente

India

Adarsh KISHORE
Additional Secretary (Fund Banking)
Department of Economic Affairs
Ministry of Finance
New Delhi

Romania

Ioan PAVEL
Directeur Adjoint
Direction pour les Nations Unies
Ministère des affaires étrangères
Bucarest

LIST C

SUB-LIST C3 - Latin America and the Caribbean

Brazil

Benvindo BELLUCO
General Coordinator for Policies
with Organizations
Secretariat of International Affairs
Ministry of Planning, Budget and
Management
Brasilia, D.F.

Panama

Pedro Adán GORDÓN
Embajador de la República
de Panamá ante el FIDA
Roma

Mexico

Víctor Hugo MORALES MELÉNDEZ
Consejero
Representante Permanente Adjunto
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Argentina

Ariel FERNÁNDEZ
Secretario
Representante Permanente Alterno
de la República Argentina
ante el FIDA
Roma

**LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A SA SOIXANTE-DIX-HUITIEME SESSION**

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2003/78/R.1/Rev.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2003/78/R.1/Rev.1/ Add.1	2	Calendrier de travail de la session
EB 2003/78/R.2	3 a)	Rapport sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2003/78/R.3	3 b)	État des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2003/78/R.4 + Add.1	4 a)	État des contributions à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2003/78/R.5 + Add.1	4 b) i)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2002
EB 2003/78/R.6	4 b) ii)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les deux premiers mois de 2003
EB 2003/78/R.7 + Add.1	4 c)	Ressources disponibles pour engagement
EB 2003/78/R.8	4 d)	Règlement des arriérés de la République démocratique du Congo
EB 2003/78/R.9 + Add.1	4 e)	Rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts
EB 2003/78/R.10	4 f)	États financiers vérifiés du FIDA pour 2002
EB 2003/78/R.11	4 g)	Besoins de financement au titre du vingt-quatrième tirage sur les contributions des membres en 2003
EB 2003/78/R.12	4 h)	Rapport du Comité d'audit
EB 2003/78/R.13	4 i)	Nomination des membres du Comité d'audit
EB 2003/78/R.14	5	Politique du FIDA relative aux entreprises rurales
EB 2003/78/R.15	6	Directives relatives à l'audit de projets
EB 2003/78/R.16	7	Rapport de situation sur le portefeuille de projets
EB 2003/78/R.17 + C.R.P.1	8 c)	La Politique de l'évaluation du FIDA
EB 2003/78/R.17/Add.1	8 d)	Politique d'évaluation du FIDA: Nomination du Directeur d'OE

ANNEXE II

EB 2003/78/R.18	8 a)	Rapport annuel sur l'évaluation
EB 2003/78/R.19	8 e)	Nomination des membres du Comité de l'évaluation
EB 2003/78/R.20	9 a)	Guatemala: Exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays (COSOP)
EB 2003/78/R.21	9 b)	Guinée-Bissau: Exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays (COSOP)
EB 2003/78/R.22	9 c)	Roumanie: Exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays (COSOP)
EB 2003/78/R.23	9 d)	Sri Lanka: Exposé des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP)
EB 2003/78/R.24	9 e)	Viet Nam: Exposé des options et stratégies d'intervention pour le pays (COSOP)
EB 2003/78/R.25 + Add.1 + Sup.1	10 a) i)	Cameroun: Programme national de développement des racines et tubercules
EB 2003/78/R.26 + Add.1 + Sup.1	10 a) ii)	Tchad: Projet de développement rural du Kanem
EB 2003/78/R.27 + Add.1 + Sup.1	10 a) iii)	Sénégal: Projet de développement agricole de Matam – Phase II
EB 2003/78/R.28 + Add.1 + Sup.1	10 b)	Bangladesh: Projet d'appui à la microfinance et de soutien technique
EB 2003/78/R.31 + Add.1 + Sup.1	10 c)	Nicaragua: Programme de développement économique dans la région aride du Nicaragua
EB 2003/78/R.34	11 a)	Dons d'assistance technique pour la recherche et la formation agricoles menées par des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI
EB 2003/78/R.35	11 b)	Dons d'assistance technique pour la recherche et la formation agricoles menées par des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
EB 2003/78/R.36	11 c)	Don d'assistance technique en faveur de la société andine de développement (SAD) pour le programme régional à l'appui des populations indigènes du Bassin de l'Amazone (PRAIA) – Phase III
EB 2003/78/R.37 + Corr.1	11 d)	Don d'assistance technique en faveur du Marché commun du Cône Sud (MERCOSUR) pour le Programme d'appui aux institutions et aux actions gouvernementales visant à réduire la pauvreté rurale dans la zone MERCOSUR
EB 2003/78/R.38	12	Activités prévues au titre des projets – 2003-2004

ANNEXE II

EB 2003/78/R.39	13	Rapport de situation sur le Programme de coopération élargie FIDA/ONG (PCE)
EB 2003/78/R.40	14 a)	Répartition géographique du personnel du FIDA
EB 2003/78/R.41	14 b)	Accord de coopération avec l'Association des anciens fonctionnaires de la FAO et des autres organisations des Nations Unies
EB 2003/78/R.42	14 c)	Élection de représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA
EB 2003/78/R.43	8 b)	Évaluation externe indépendante du FIDA
EB 2003/78/R.44	8 c)	Rapport du Président du Comité de l'évaluation sur la politique d'évaluation du FIDA
EB 2003/78/R.45	8 b)	Rapport du Président du Comité d'évaluation sur l'évaluation externe indépendante du FIDA
EB 2003/78/INF.1		Arrangements pour la soixante-dix-huitième session du Conseil d'administration
EB 2003/78/INF.2		Liste des fonctionnaires du FIDA chargés de la préparation des exposés des options et stratégies d'intervention par pays, ainsi que des propositions de prêt et de don présentées à la soixante-dix-huitième session du Conseil d'administration
EB 2003/78/INF.3		Dons d'assistance technique pour la recherche agricole, d'autres activités de recherche, de formation et autres approuvés par le Président
EB 2003/78/INF.5		Liste provisoire des participants à la soixante-dix-huitième session du Conseil d'administration
EB 2003/78/INF.6	14 a)	Personnel du FIDA relevant des dispositions des articles VI et VIII de la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées
EB 2003/78/INF.7*		The Economic and Social Council of the United Nations High-Level Segment 2003
EB 2003/78/INF.8		Discours de clôture du Président Bâge à la soixante-dix-huitième session du Conseil d'administration
EB 2003/78/INF.9		Résumé des propositions de projets, programmes et dons examinées par le Conseil d'administration

* En anglais seulement



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Soixante-dix-huitième session
Rome, 9–10 avril 2003

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Sixième reconstitution des ressources du FIDA
 - a) Rapport sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA
 - b) État des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA
4. Questions financières
 - a) État des contributions à la cinquième reconstitution des ressources du FIDA
 - b) Portefeuille de placements du FIDA
 - i) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2002
 - ii) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour les deux premiers mois de 2003
 - c) Ressources disponibles pour engagement
 - d) Règlement des arriérés de la République démocratique du Congo
 - e) Rapport de situation sur le remboursement du principal et le règlement des intérêts
 - f) États financiers vérifiés du FIDA pour 2002
 - g) Besoins de financement au titre du vingt-quatrième tirage sur les contributions des membres en 2003
 - h) Rapport du Comité d'audit
 - i) Nomination des membres du Comité d'audit
5. Politique du FIDA relative aux entreprises rurales
6. Directives applicables à l'audit de projets
7. Rapport de situation sur le portefeuille de projets



8. Évaluation
 - a) Rapport annuel sur l'évaluation
 - b) Évaluation externe indépendante des opérations du FIDA
 - c) Politique du FIDA en matière d'évaluation
 - d) Nomination du Directeur du Bureau de l'évaluation
 - e) Nomination des membres du Comité de l'évaluation
9. Exposés des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP)
 - a) Guatemala
 - b) Guinée-Bissau
 - c) Roumanie
 - d) Sri Lanka
 - e) Viet Nam
10. Propositions de projets et programmes présentées au Conseil d'administration pour examen
 - a) Afrique I
 - i) Cameroun: Programme national de développement des racines et tubercules
 - ii) Tchad: Projet de développement rural du Kanem
 - iii) Sénégal: Projet de développement agricole de Matam – Phase II
 - b) Asie et Pacifique

Bangladesh: Projet d'appui à la microfinance et de soutien technique
 - c) Amérique latine et Caraïbes

Nicaragua: Programme de développement économique dans la région aride du pays
11. Propositions de dons présentées au Conseil d'administration pour examen
 - a) Dons d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation menées par des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI
 - b) Dons d'assistance technique pour la recherche agricole et la formation menées par des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
 - c) Don d'assistance technique à la société andine de développement (SAD) pour le programme régional à l'appui des populations indigènes du Bassin de l'Amazone (PRAIA) – Phase III
 - d) Don d'assistance technique en faveur du Marché commun du Cône Sud (MERCOSUR) pour le programme d'appui aux institutions et aux actions gouvernementales visant à réduire la pauvreté rurale dans la zone MERCOSUR
12. Activités prévues au titre des projets 2003-2004
13. Rapport de situation sur le Programme de coopération élargie FIDA/ONG (PCE)



14. Autres questions

- a) Répartition géographique du personnel du FIDA
- b) Accord de coopération avec l'Association des anciens fonctionnaires de la FAO et des autres organisations des Nations Unies (FFOA)
- c) Élection de représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA
- d) Rapport intérimaire sur le Programme de reconfiguration des processus (Programme de transformation stratégique)
- e) Rapport de situation sur les locaux du siège du FIDA
- f) Approbation de la diffusion des documents

